

## ASSOCIATION LES LAURIERS

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2015

## PROCES VERBAL

Les membres de l'Association « Les Lauriers » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 13 novembre 2015 à 19 heures salle du Conseil de la mairie de Lauret, pour faire le bilan de la saison 2014-2015 (01/09/2014-31/08/2015) et discuter des orientations pour 2015-2016

Une liste d'émargement a été dressée : on a dénombré **14 membres actifs présents**, et **18 membres actifs représentés**, soit un total de **32 votants** sur les **112 membres actifs à jour de leur cotisation** à la date de cette Assemblée Générale, ce qui représente un **taux de participation de 29 %**.

Le quorum de 25% fixé par les statuts étant dépassé, l'Assemblée Générale a pu valablement se tenir et délibérer.

Cette Assemblée Générale a été présidée par Thierry FRAYSSINET, en qualité de Président en exercice, et Alain JOLY a été désigné secrétaire de séance.

Le Président a rappelé l'ordre du jour figurant sur la convocation adressée aux adhérents le 13 octobre 2015 :

1. Rapport moral,
2. Rapport d'activité,
3. Rapport financier
4. Cotisations 2016-2017
5. Questions diverses
6. Election pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Présentation orale a été faite des différents rapports et des différentes questions, suivie d'un débat entre les participants. A 21h45, plus personne ne demandant la parole, le Président a clos les échanges et mis au vote chacun des éléments de l'ordre du jour. Les résultats sont les suivants :

### Première résolution :

L'Assemblée approuve à l'unanimité des 32 votants le **rapport moral** du Président sur la réalisation des objectifs de la saison 2014-2015 et les orientations générales pour poursuivre le développement de l'association en 2015-2016.

### Deuxième résolution :

L'Assemblée approuve à l'unanimité des 32 votants le **rapport d'activité** du Président et les projets des animateurs des différentes sections, le principe général étant la poursuite de l'ensemble des activités existantes, le renforcement des manifestations inter-sections, la poursuite de la relance de l'activité tennis sur les deux villages de Lauret et Valflaunès et le développement de la section escalade.

### Troisième résolution :

L'Assemblée approuve à l'unanimité des 32 votants le **rapport financier** du Trésorier, les comptes de l'exercice 2014-2015, le budget prévisionnel 2015-2016 et donne quitus au Conseil d'Administration sur sa gestion de l'exercice écoulé.

### Quatrième résolution :

Pour les cotisations 2016-2017 il a été décidé à l'unanimité des 32 votants de reconduire la grille tarifaire inaugurée en 2015-2016 avec adhésion individuelle obligatoire à l'association avant toute activité, licence-assurance individuelle obligatoire pour toute activité sportive (licence multi-sport FNSMR pour les sports-loisirs, licence FFT pour tennis école ou compétition), cotisation séparée pour chaque activité, cotisation tennis plafonnée à 1 clé d'accès aux courts par foyer, et différentes formules forfaitaires de location de court de tennis pour non-adhérents (occasionnels, estivants, professionnels du tourisme). Ces tarifs, tout en restant très raisonnables, devraient permettre d'assurer, malgré la baisse des subventions prévues, l'équilibre financier de l'Association.

### Cotisations Lauriers 2016-2017 (du 01/09/2016 au 31/08/2017)

TARIFS ADHERENTS			€
Adhésion association	obligatoire avant toute activité	par personne	5
Jeux de société		par personne	10
Sports-loisirs	Licence multisport FNSMR obligatoire*	par personne	15
	Tennis-loisir : clé libre accès aux courts **	par foyer	20
	Randonnée	par personne	5
	Escalade	par personne	10
	VTT	par personne	5
Tennis compétition/école	Licence FFT jeune (<18 ans) obligatoire*	par personne	20
	Licence FFT adulte obligatoire*	par personne	30
	Ecole jeune ou adulte débutant (25h sur l'année scolaire)	par personne	125
	Ecole adulte/ado confirmé (30h sur l'année scolaire)	par personne	165
	Clé libre accès aux courts *	par foyer	20

\* en tennis-loisir dispense de licence FNSMR pour licencié FFT dans un autre club (sur fourniture attestation de licence à jour pour la saison)

\*\* clé tennis 20 € une seule fois par foyer en loisir et/ou compétition-école

TARIFS NON-ADHERENTS			€	
Location court de tennis (base 5€/h)	Carte famille de Lauret/Valflaunès 10h sur la saison + 1 clé	par foyer	50	
	Carte famille estivants forfait 1 semaine en juillet-août (prêt 1 clé)	par foyer	15	
	Cartes professionnels de Lauret/Valflaunès (gîte, auberge) :	20h sur la saison avec 1 clé	par entreprise	100
		10h sur la saison avec 1 clé	par entreprise	50
		Occasionnels rando/escalade/vtt	Carte journalière individuelle	par personne

### Cinquième résolution :

Concernant la dispense éventuelle de licence FNSMR pour des adhérents inscrits en escalade et déjà licenciés à la FFME, Thierry FAYSSINET et Florence AUBRY sont chargés de vérifier auprès de la FFME que leur assurance Individuelle Accidents les couvre bien même lorsqu'ils pratiquent l'escalade dans le cadre de sorties organisées par une association non adhérente à la FFME comme c'est le cas des Lauriers.

### Sixième résolution :

L'Assemblée approuve à l'unanimité des 32 votants la poursuite de l'expérimentation de nouvelles activités au sein de l'association (jeux de société, danses de salon).

### Septième résolution :

L'Assemblée approuve à l'unanimité des 32 votants le projet d'organiser avec deux adhérents-médecins une formation interne aux premiers secours destinée principalement aux animateurs bénévoles.

### Huitième résolution :

L'Assemblée a voté, à l'unanimité des 32 votants, le renouvellement partiel du Conseil d'Administration en élisant pour une durée de deux ans les 9 candidats déclarés aux 9 postes à pourvoir : les 9 administrateurs « sortants » arrivés en fin de mandat et candidats à leur propre succession (AUBRY Florence, ELOUARD Dominique, FRAYSSINET Thierry, HILLAIRE André, PESCHEUX Sylvie, PESCHEUX Thierry, PREZCHENDZENSKY Nadia, SAVIO Patrice, STOVEN Catherine), sont donc réélus.

La composition de ce nouveau Conseil d'Administration de 12 membres est la suivante :


1. AUBRY Florence
2. ELOUARD Dominique
3. FRAYSSINET Thierry
4. GAWRYSIK Gérard
5. GORLIER Jacques
6. HILLAIRE André
7. JOLY Alain
8. PESCHEUX Sylvie
9. PESCHEUX Thierry
10. PREZCHENDZENSKY Nadia
11. SAVIO Patrice
12. STOVEN Catherine

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

De cette Assemblée, il est dressé le présent procès verbal signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Fait à Lauret le 13 novembre 2015.

Le Président,



Thierry FRAYSSINET

Le Secrétaire de séance,



Alain JOLY